

DE ST-AMANT, Pierre-Charles (1822). *Des colonies ; particulièrement de la Guyane française, en 1821*. Paris : Chez Barrois/Delaunay.

Pierre-Charles De St-Amant a exercé comme secrétaire particulier du baron de Laussat, Gouverneur de la Guyane

COLONISATION CHINOISE

Les Anglais ayant jadis conçu le projet de coloniser des Chinois à la *Trinité*, l'exécutèrent et transportèrent environ 400 de ces individus dans cette colonie. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de quel fardeau ils s'étaient chargés, en expatriant ces 400 Chinois. Jamais ils n'ont pu en tirer le moindre profit. Ils se sont imposés une charge sans dédommagement.

Cet exemple devait être suffisant pour détourner toute autre nation de songer à se procurer de pareils moyens de colonisation. Eh bien ! L'évidence ne convainquit pas notre ministère de la marine ; il suffisait au contraire que cette expédition eût échoué pour lui faire désirer de la tenter. Était-ce l'ambition d'être plus habile ou plus heureux que les Anglais ? Cette prétention pouvait être louable, si elle eût eu le moindre fondement, mais elle n'était qu'extravagante. En fait de colonisation, quelque patriote que je suis, je crois que notre insuffisance ne peut lutter contre la tactique des Anglais. J'en suis si intimement persuadé, que lors même que les Anglais réussiraient parfaitement dans ces sortes d'expéditions, je douterais que nous pussions seulement les imiter, sans commettre les fautes qu'ils auraient habilement évitées. Je pourrais motiver de mille manières cette croyance. Les Anglais ont de bonnes institutions pour leurs colonies comme pour leur marine, les nôtres sont pitoyables ; ils ont des hommes plus capables que nous de diriger ces opérations ; ils possèdent une marine (ce sera de tout temps l'âme des colonies, parce qu'elle en est la protectrice), et nous, pouvons-nous dire que nous possédions seulement un fantôme de force maritime ?

Pour en revenir à nos Chinois : en 1818, on détermin¹ le comte Mole, alors ministre de la marine et des colonies, à envoyer deux vaisseaux du Roi dans les Philippines, pour y chercher deux ou trois cents Chinois, et les transporter à Cayenne. Dire dans quel but et pourquoi faire, cela m'est impossible. Ce n'était pas pour peupler le pays, puisqu'on ne se proposait de rapporter que des hommes, et qu'ils devaient être séparés de la population actuelle. On a parlé de cultiver le thé ; mais savait-on si la Guyane était propre à cette culture, et devait-on faire un premier essai de cette importance, sans avoir acquis des notions préliminaires positives ?

Quoiqu'il en soit, on chargea M. le capitaine de vaisseau Philibert de diriger l'expédition. Les deux flûtes du Roi, le *Rhône* et la *Durance*, furent armées à Rochefort, et partirent de ce port le 1^{er} janvier 1819 ; elles furent touchées à Cayenne, afin que le chef de l'expédition pût se concerter avec le commandant et administrateur de la Guyane. Les bâtimens déposèrent dans cette colonie une partie des objets nécessaires, en vivres et en instruments aratoires, pour les Chinois, lorsqu'ils arriveraient. Ils cinglèrent ensuite vers les îles Philippines ; on n'entendit plus parler d'eux à Cayenne pendant 15 mois.

Dans cet intervalle de temps, M. le comte Carra St. Cyr fut remplacé par M. de Laussat, mais ce changement de gouverneur ne dérangeait en rien l'expédition chinoise, attendu qu'elle était dirigée par l'autorité ministérielle, qui, malheureusement, ne change jamais de système, malgré la rapide successibilité des ministres.

Enfin le 10 août 1820, arriva à Cayenne cette mémorable expédition. Elle se réduisait à 27 Chinois que débarqua la flûte *le Rhône*.

Je vais, avant de dire ce qu'on fait à la Guyane de ces Chinois, esquisser les motifs qui réduisirent à vingt-sept, un nombre de Chinois projeté d'au moins deux cents.

¹ Quels rapports y a-t-il donc entre des Chinois et MM. Forestier et La Boulay ?

M. le capitaine de vaisseau Philibert avait été nommé Chef de l'expédition d'Asie². Les commandements des deux bâtimens du Roi, *le Rhône* et *la Durance*, furent confiés à MM. Elie et Georgette Dubuisson, capitaines de frégate.

M. Philibert, homme d'un esprit faible et d'un caractère morose, ne sut pas faire respecter assez son autorité à bord. Peu de jours après le départ de l'expédition, il était en mésintelligence avec les commandants des bâtimens. Il éprouva, en plusieurs circonstances, des contrariétés dans l'exécution des ordres qu'il donnait, même de la part d'officiers subalternes. Comment eût-il pu opérer avec succès, lorsque ses subordonnés agissaient fréquemment en sens inverse de sa volonté ? C'est à cela qu'on doit le bonheur du résultat mesquin de l'entreprise.

Arrivé à Manille, ce fut sur M. Philibert seul que tomba toute la responsabilité et toute la charge d'engager les Chinois. Il avait réussi à en enrôler près de deux cents. Mais ceux qui lui étaient adjoints pour le seconder, non seulement ne remplirent pas leurs devoirs, mais cherchèrent même à contrarier ses opérations.

On assure qu'ils ont détourné des Chinois, en les effrayant par les contes qu'ils leur faisaient, qu'on allait les faire travailler aux mines et les traiter comme des esclaves, une fois rendus dans la colonie. Comment avec de pareilles insinuations n'eût-on pas découragé les Chinois ? Un fait bien avéré, c'est qu'il n'en resta que 28 à bord, au moment de lever l'ancre ; jamais les autres ne voulurent remplir leurs engagements.

Le but de la malveillance fut, dit-on, de nuire à M. Philibert. On lui conseilla de sévir contre les principaux auteurs de ces machinations, en les débarquant ; mais il ne voulut pas faire, soit faiblesse, soit bonté, cet acte d'autorité, dans la crainte de perdre quelques officiers.

L'expédition fut donc réduite aux 28 Chinois qui persévérèrent à vouloir s'expatrier. Les bâtimens touchèrent à Bourbon, d'où M. Philibert envoya *le Rhône* porter 27 Chinois à Cayenne ; ne jugeant pas sa présence indispensable pour terminer cette malheureuse expédition, il revint directement en France, sur la gabarre *la Durance*, avec le vingt-huitième Chinois qu'il apporta *pour échantillon* au ministère de la marine.

Dans la traversée de Manille à Cayenne, les Chinois furent traités sans aucun ménagement ; on les rudoyait et on ne leur donnait que les plus mauvais vivres du bord.

Il est inconcevable que ces Chinois, établis dans la batterie, embarrassent autant MM. les officiers du bord, tandis que plusieurs de ceux ci n'eurent pas honte de partager leurs chambres avec des nègres qu'ils y avaient cachés.

Le commandant du bâtiment, M. Elie, donnait l'exemple de cette traite clandestine. Il avait renfermé dans sa chambre trois petites négresses et deux nègres.

Dix ou douze de ces esclaves, achetés à Madagascar³, furent vendus à Cayenne, provenant de la gabarre *le Rhône*⁴.

Il est fâcheux que le ministre de la marine ne sacrifie pas plus souvent des millions pour ces sortes d'expéditions. Le commerce y gagnerait beaucoup, la *Marine royale* devenant *Marine marchande* et contrebandière.

Lorsqu'on met tant de sévérité à prohiber la traite dans le commerce, on ne devrait pas au moins souffrir que les bâtimens du Roi donnassent l'exemple de ce trafic honteux de chair humaine⁵.

² Pour jeter de la poudre aux yeux, on décora de ce nom pompeux une aussi misérable expédition.

³ Cette traite n'aurait pu avoir lieu, si Mr le baron Milius, Commandant et Administrateur de Bourbon, ne se fût permis de détourner *le Rhône* malgré l'opposition formelle de Mr le chef de l'expédition, en faisant passer cette gabarre à Madagascar, pour aller à Cayenne.

⁴ Je prouverai et je particulariserai ce que j'avance ici, à la première réclamation.

⁵ Ce que je dis ici pourra surprendre beaucoup de gens, mais n'étonnera point ceux qui connaissent les opérations de Mr Portai, ex-armateur de corsaires à Bordeaux.

On apportait une collection de graines et de plantes pour le Muséum de Paris et pour les colonies de Bourbon et de Cayenne, mais leur placement n'avait cependant lieu à bord qu'après l'embarquement des marchandises des spéculateurs⁶.

Voyons maintenant ce que sont devenus les 27 Chinois apportés à Cayenne.

M. de Laussat eut avis, deux mois avant leur arrivée, de l'approche de l'expédition. Les travaux à faire pour leur établissement étaient à peine tracés ; l'ingénieur qui devait les diriger tombait malade chaque fois qu'il se transportait sur les lieux. Augure bien favorable pour les malheureux Chinois !

Comme on n'avait plus assez de temps pour songer à des défrichemens, on prit le parti d'acheter, au quartier de Kaw, une habitation : elle coûta 26,000 francs ; on y fit construire une trentaine de cases, qui revinrent à 10,000 francs ; moyennant cette somme de 36,000 francs, on fut plus en mesure de recevoir les immigrants, dont on ne connaissait pas le nombre ; on calculait toujours sur 180 ou 200 au moins. Tout n'était pas entièrement disposé lorsque les 27 Chinois débarquèrent.

On les laissa passer quatre ou cinq jours dans la ville, à se délasser de leur long voyage. On acheva pendant ce temps leurs établissements à Kaw.

Tout le monde fut curieux de voir les nouveaux habitants de la colonie ; les magnifiques projets du ministère de la marine devinrent la risée publique.

Lorsque ces misérables eurent été conduits à leur habitation, on les laissa se gouverner d'après leurs mœurs, sous les ordres de leur capitaine Chinois, comme le portait le traité d'engagement. La surveillance de cet établissement fut donnée au Commissaire-commandant du quartier.

On s'entendait avec ces Chinois au moyen de la langue espagnole, que plusieurs d'entr'eux comprenaient et parlaient passablement.

Ces Chinois furent mieux traités que l'on ne leur avait promis : ils n'étaient que vingt-sept, et occupèrent un local préparé pour au moins 180 ; au lieu d'avoir un terrain à défricher, on leur donna une habitation en rapport. Avec fort peu de peine, s'ils eussent été portés de bonne volonté à travailler, ils eussent pu faire venir au-delà de leurs provisions, en riz, en manioc, en bananes, pour l'année suivante. Le gouvernement les nourrissait la première année.

Mais sur ces 27 Chinois, il ne se trouvait que deux cultivateurs ; les autres étaient cuisiniers, savetiers, vagabonds et paresseux, qui vivaient dans la crapule et dans la misère, et qui ne pouvaient rien perdre à changer de pays. M. Philibert avait été obligé de prendre tout ce qui se présentait. Il fut encore trop heureux, d'en pouvoir exporter quelques-uns. Qu'on ne s'y trompe pas, ce ne seront jamais les bons cultivateurs qui abandonneront leur patrie, pas plus en France qu'en Chine et au Japon.

Ces Chinois ne songeaient qu'à manger et à se reposer. Ils se révoltèrent contre leur capitaine pour se faire doubler la ration. Deux heures avant le jour, ils avaient l'estomac plein. Dégoûtans à l'excès, il n'est sorte de saletés qu'ils ne fissent dans leurs chambres. La vermine ne tarda pas à les dévorer. Ceux qui s'exposaient aux rayons brûlants du soleil, attrapaient des fièvres inflammatoires. Presque tous tombèrent malades. Neuf succombèrent dans peu de jours. On leur envoya un médecin et trois négresses pour les soigner ; mais on ne put venir à bout de leur faire prendre des remèdes et suivre le régime qui pouvait les sauver.

On ne peut dire que le travail ait été la cause de leurs maladies : ils n'avaient seulement pas eu le courage de nettoyer le devant de leurs maisons, que les broussailles obstruaient.

⁶ On eut l'audace de presser le botaniste qui accompagnait les objets d'histoire naturelle, de laisser mettre des marchandises au fond des caisses de plantes, afin de les passer plus sûrement en contrebande. Mr Perrotet, qui savait qu'on l'avait mis à bord pour soigner les plantes, et non pour faciliter la fraude, ne voulut jamais se prêter à la demande qu'on lui faisait.

Au nombre des neuf morts était le capitaine Chinois, qui laissa les survivans sans chef. Ils devinrent moribonds et étaient entièrement démoralisés. La voix de la raison et de la persuasion ne trouva plus d'accès dans leur esprit aliéné par le désespoir.

On n'eut plus d'autre moyen, pour reprendre de l'emprise sur eux que d'avoir recours à la force. Les abandonner plus longtemps à eux-mêmes eut été les laisser en proie à la mort.

On prit le parti d'envoyer cinq gendarmes pour ramener l'ordre parmi ces malheureux. Ce moyen réussit. Ils devinrent plus dociles et subirent le joug qui leur fut imposé. Les malades furent soignés par le médecin, et le peu qui restait de valides fut employé à quelques défrichements. On ne leur donna point de forte tâche, mais on leur assigna des heures fixes de travail, matin et soir, pour les empêcher de retomber dans l'oisiveté. La valeur du travail qu'ils font ou rien, est à peu près la même chose⁷.

Il a fallu que je revinsse en France pour apprendre qu'on s'était proposé de leur faire cultiver le thé. Dans la colonie je ne pouvais m'en douter ; tout ce que je savais, c'est que l'expédition a rapporté de Manille, parmi beaucoup d'autres plantes, un petit pied de thé de 5 pouces et demi de haut, qu'on conserve comme une relique au jardin des plantes de Cayenne. J'ignore si c'est avec ce faible essai qu'on veut former des plantations de thé. Dans ce cas, il s'écoulerait quelques siècles avant que la France tire de la Guyane française sa consommation de thé. Je lui conseille de ne pas trop y compter. Peut-être même au moment où je parle, ce précieux germe de fécondité n'existe-t-il plus ! Quelle perte !...

Il reste 17 Chinois des 27 importés en 1820. Chaque année diminuera le nombre de ces malheureux. Jusqu'à ce qu'ils aient tous périés, la colonie aura ce fardeau de plus. Jamais elle n'en retirera le moindre service. Il eût été trop heureux qu'ils eussent pu suffire à leurs besoins, mais il n'y a pas à s'en flatter.

Des ambitieux et des intrigans ont entraîné des chefs crédules et ignorans à faire ces sottises ; la colonie en boira le calice jusqu'à la lie : telle est la justice de nos institutions !

On a vu combien le ministre de la marine, par la mauvaise direction qu'il donna à cette expédition, méritait de ne pas réussir. S'il a échoué, c'est sa faute. Pourquoi d'ailleurs tenta-t-il une aussi fausse entreprise ?

Tels sont bien vus les projets qu'enfante ou qu'adopte le ministère de la marine, que l'on doit des actions de grâces à la Providence lorsqu'elle les fait échouer. Si malheureusement on eut réussi, comme on se le proposait, à jeter deux ou trois cents Chinois à la Guyane, c'est alors que le mal eût été grand. Au lieu que de la manière que les choses se sont passées, on en est quitte pour la bagatelle de deux millions qu'a coûté, dit-on généralement, cette fameuse expédition.

Pour que ces sommes énormes ne soient pas regardées comme entièrement perdues, on objecte que cela a fait naviguer des officiers ; que l'on a rapporté des Philippines des plantes qui n'existaient pas au Muséum d'histoire naturelle. Voilà certes de bien beaux profits pour dédommager la France de ses deux millions, et pour faire prospérer la Guyane française !

M. Philibert, qui voulait sans doute faire penser que son expédition n'était pas limitée à si peu de chose écrivait, en envoyant les 27 Chinois, que si leurs rapports à leurs compatriotes restés à Manille étaient satisfaisants, ceux-ci se détermineraient à venir les joindre. Assurément les Chinois de Cayenne se trouvent trop malheureux pour donner envie à d'autres de leurs compatriotes de venir partager leur triste sort. A Dieu ne plaise d'ailleurs que l'on veuille jamais recommencer de pareils essais !

Un temps viendra sans doute (du moins il est permis de l'espérer) où les Ministres n'auront plus cette dangereuse facilité de jeter, avec inconséquence et légèreté, des millions à tort et à travers !

⁷ On a même depuis été obligé de les faire revenir du quartier de Kaw, où ils dépérissaient tous et ne faisaient rien. Il en reste dix-sept. On en a placé six au Jardin des plantes, trois à l'Imprimerie ; le reste est à l'hôpital. Voilà une belle colonisation !